

Abonnez-vous  
gratuitement  
aux BSV  
de la région  
Occitanie



## A retenir

### COLZA

**Grosse altise** : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Cela concerne une minorité de parcelle aujourd'hui.

**Charançon du bourgeon terminal** : Risque faible sur l'ensemble du territoire. Vigilance la semaine prochaine.

**Tenthredo** : Risque faible. Soyez attentif jusqu'au stade 6 feuilles.

**Pucerons verts** : Risque faible. Une observation fine du ravageur est indispensable.

## COLZA

### ANALYSE DE RISQUE ELABOREE A L'ECHELLE DES TERRITOIRES AQUITAINE ET OUEST OCCITANIE

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 43 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2019-2020 sera établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque s'appuie sur **26 observations**.

#### • Stades phénologiques et état des cultures

Le retour des pluies est effectif depuis ce milieu de semaine sur l'ensemble du Sud-Ouest. Ces cumuls seront bénéfiques à la culture dans les semaines qui viennent. A ce jour, les parcelles de colza du Sud-Ouest sont toujours marquées, pour une majorité d'entre elles, par des plantes qui peinent à se développer et des hétérogénéités parcellaires importantes.

Plus de 95% des parcelles ont dépassé le stade B3 (BBCH13 : 3 feuilles), avec une hétérogénéité très importante observée au sein du réseau. Les stades s'étalent de B2 (BBCH12 : 2 feuilles) au stade B10 (BBCH19 : 10 feuilles).

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

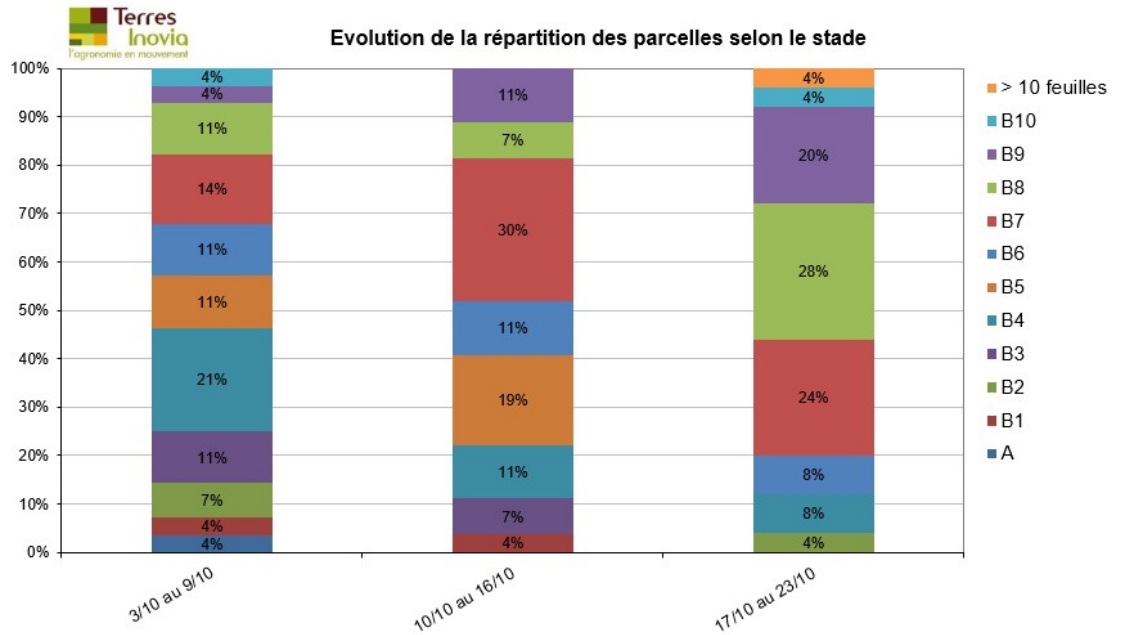
Dépôt légal : à parution

**Comité de validation :**  
Arterris, Arvalis Institut du  
Végétal, Chambres  
d'Agriculture de Hte-  
Garonne et du Tarn,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
DRAAF Occitanie, Qualisol,  
RAGT, Terres Inovia, Val  
de Gascogne, Vivadour,



**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Rappel : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

### • Grosse altise ou altise d'hiver



Rapprochez-vous de votre conseiller pour en obtenir une.

Après une intensification de la fréquence de grosse altise, la situation est plus stable cette semaine. En effet, 70% des parcelles du réseau piègent le ravageur dans la cuvette jaune (90% la semaine dernière). En moyenne, dans les parcelles où il y a présence de grosse altise, on retrouve 20 individus par piège (égal à la semaine dernière).

Dans le réseau, plus de 95% des parcelles sont sorties de la période de risque. Attention toutefois aux hétérogénéités de stades au sein des parcelles, ainsi qu'au stress hydrique subi sur certains territoires ces dernières semaines.

Un peu moins de 20% des parcelles du réseau déclarent la présence de morsures sur plante. Quatre parcelles dépassent aujourd'hui le seuil indicatif de risque (Gers, Lot-et-Garonne et Tarn) mais seulement une est toujours dans la période de risque (Lot-et-Garonne).

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris

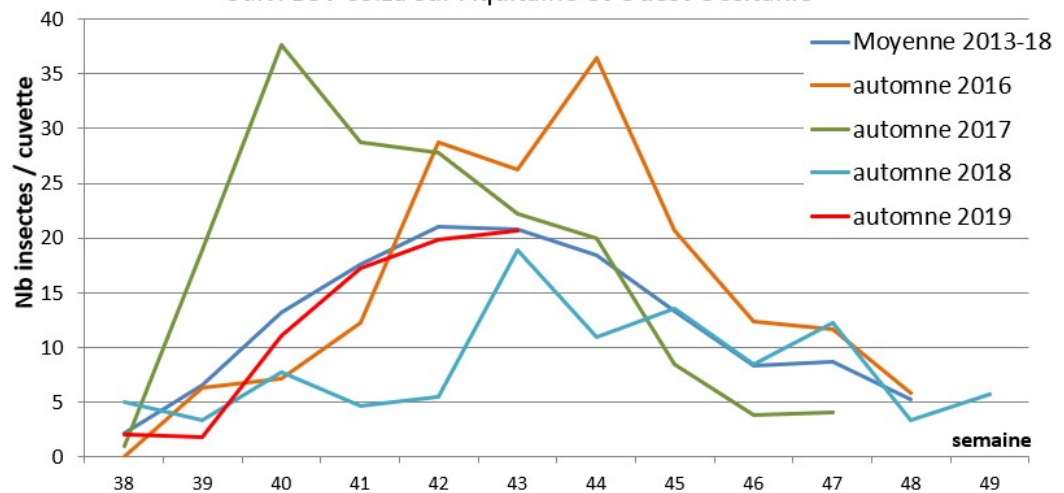
**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures.

Grosse altise sur colza (photo Terres Inovia).



## Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage de la grosse altise (GA)

Nb moyen de grosse altise / cuvette (hors valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



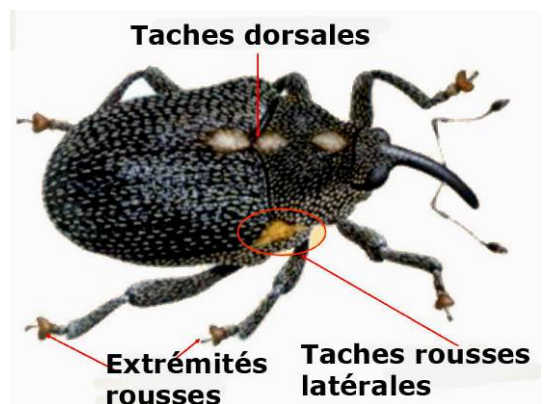
**Évaluation du risque : Risque fort dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles. Cela concerne une minorité de parcelles aujourd'hui. Risque nul dans les parcelles homogènes ayant dépassé le stade 3 feuilles.**

### • Charançons du bourgeon terminal

Le vol du charançon du bourgeon terminal s'intensifie cette semaine. A ce jour, 50% des parcelles (13/26) piègent le ravageur dont 5 révèlent des captures significatives (voir carte).

**Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).

**Seuil indicatif de risque** : Il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les leres captures significatives.



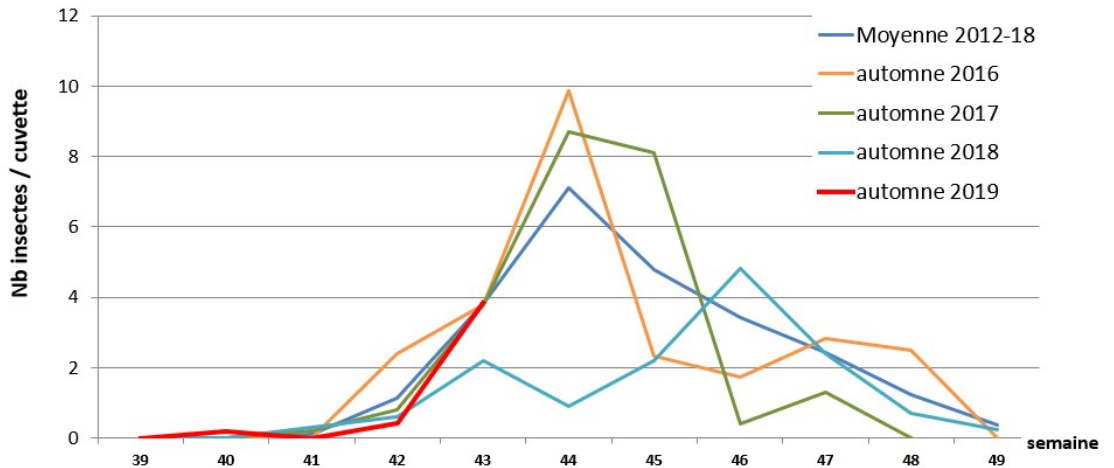
Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite), qui provoquent la nuisibilité par une absence de tige principale au printemps (photo Terres Inovia).

**Évaluation du risque : Risque faible sur l'ensemble du territoire. Vigilance la semaine prochaine.**

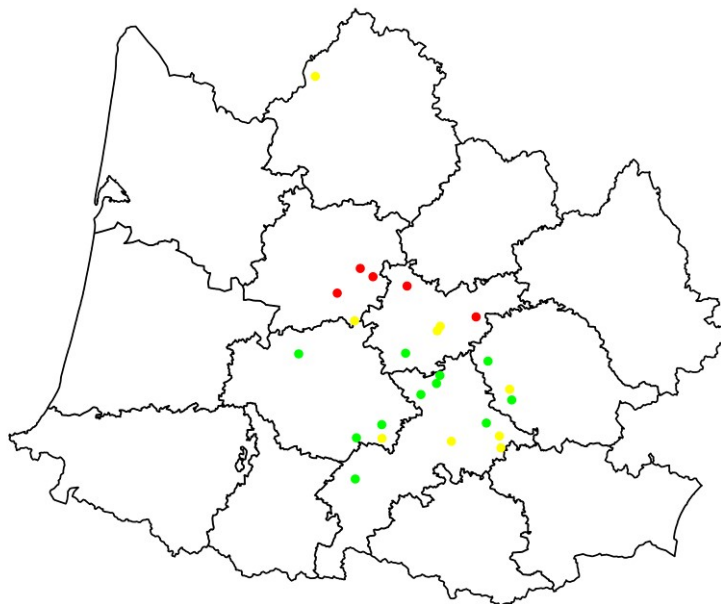
Le vol a débuté la semaine dernière. Les premières captures significatives sont détectées cette semaine. Attention à ne pas se précipiter, généralement les femelles sont aptes à pondre au bout 8 à 10 jours après les 1ères captures significatives.

**Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)**

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Parcelles observées du 2019-10-17 au 2019-10-23



Piege : Nb de charancons du bourgeon terminal : ● [0-0] ● [1-5] ● [5-41]



- **Altise des crucifères ou petite altise**

95% des parcelles sont sorties de la période de risque. Les piégeages sont faibles à inexistantes aujourd'hui.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 avec morsures.

**Évaluation du risque : Risque faible dans les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles.**

- **Tenthrede de la rave**

Aucun nouveau dégât lié à ce ravageur n'a été signalé au cours de la semaine, 20% des parcelles du réseau sont encore dans la période de risque. La pression en tenthrede de la rave semble être moins importante que la campagne passée.

**Période de risque** : De la levée jusqu'au stade 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 25% de la surface foliaire détruite par les larves de tenthredes.

**Évaluation du risque : Risque faible.** Attention dans les parcelles n'ayant pas atteint 6 feuilles. Les conditions peu poussantes aggravent le risque. Soyez vigilant et réactif en cas de pullulation.

- **Limaces**

Une observation dans la Haute-Garonne dans une parcelle ayant dépassé la période de risque.

**Période de risque** : de la levée jusqu'au stade 3 feuilles compris.

**Évaluation du risque : Risque très faible. Nul pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles.**

Attention au retour des conditions plus humides dans les parcelles toujours dans la période de risque. Bien prendre en compte la présence de résidus en surface (de culture, couvert végétaux, salissement) et la structure du sol dans l'analyse du risque.

- **Pucerons cendrés**

Un signalement seulement est effectué cette semaine dans le Gers avec une faible intensité (une observation dans le Tarn la semaine dernière). La surveillance doit cependant demeurer de rigueur dans les prochaines semaines.

Ce ravageur aura une nuisibilité limitée s'il n'atteint pas le cœur des plantes. Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour ce ravageur à l'automne.



Colonies de pucerons cendrés sur colza (photos Terres Inovia).

- **Pucerons verts**

Deux observations cette semaine dans le Gers. La fréquence de plantes touchées est de 10 à 30% dans des parcelles respectivement à B8 (8 feuilles) et B9 (9 feuilles). Ces parcelles sont donc hors de la période maximale de sensibilité.

**Observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles du colza.**

**Période de risque** : le colza est exposé au risque de transmission de viroses jusqu'au stade B6 (6 feuilles)

**Seuil indicatif de risque :** 20% de pieds de colza porteurs de pucerons.



*Puceron vert sur colza (photos Terres Inovia).*

**Évaluation du risque : Risque faible. Attention aux nouveaux vols qui pourraient survenir dans les prochaines semaines. Une observation fine du ravageur est indispensable.**

L'adulte ailé (1,5 à 2,5 mm) est élancé et doté de deux longues paires d'ailes translucides avec un abdomen vert ou jaunâtre marqué d'une tache noire. Les adultes aptères sont plus petits, de forme ovale, souvent verts clairs.



**Le couple « pucerons verts / pyréthrinoïdes » et le couple « pucerons verts / pyrimicarbe » sont exposés à un risque de résistance.**

NB : Certaines variétés limitent les risques de virus TuYv, un des virus transmissibles par les pucerons. Téléchargez la [note nationale Terres Inovia \(juillet 2019\) sur les variétés tolérantes au virus TUYV](#)

**REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)**

Le bulletin de santé du végétal a été préparé :

- **pour la filière colza** par l'animateur filière de Terres Inovia et élaboré sur la base des observations réalisées par :

- Pour Ouest Occitanie : AgriAgen, Antedis, Arterris, les Chambres d'Agriculture de l'Ariège, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, CASCAP, Conseil privée, Epi Salvagnacois, Ets Ladeveze, Ets Louit, Euralis, Pioneer, Qualisol, RAGT, Silos Vicois, Terres Inovia, Val de Gascogne.
- Pour la région Aquitaine : Alpad, Chambre d'Agriculture des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées Atlantiques, Ets Sansan, Terres du Sud, Terres Inovia, Terre Vie, agriculteur observateur (Dordogne et Landes).

Ces bulletins sont produits à partir d'observations ponctuelles. S'ils donnent une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.